

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1998**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

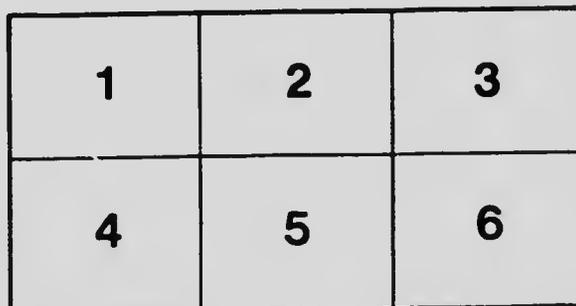
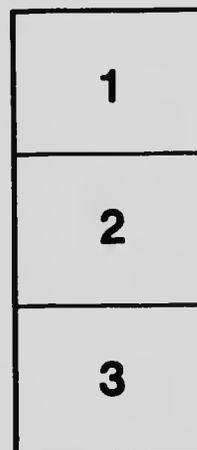
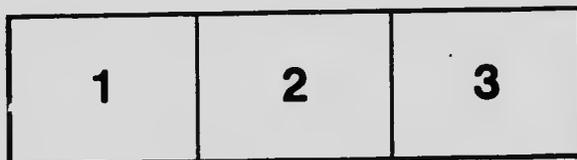
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

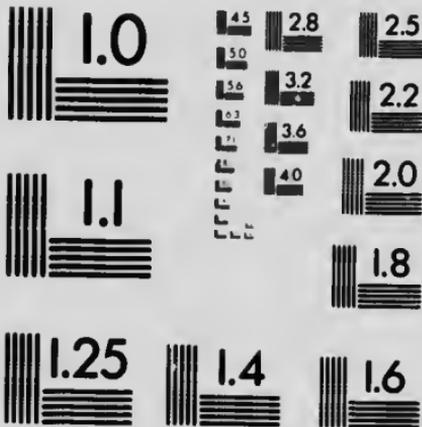
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par le dernier feuillet qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par le premier feuillet qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par le dernier feuillet qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

Jubilate Deo Omnis Terra

1807



1907



PROCESSION  
SAINTE-SOUFFRÈRE

**Premier Centenaire de la Congrégation  
des Frères de la Charité.**

BUCHTOLEBA  
18410-1842

32  
P14  
1807

J. M. J. V.

*Montreal, 1. Sept. 1907*

*Le Très Digne Directeur de l'École  
de Québec invite respectueusement*

*L'Hon L.-W. Sirote*

*de s'élever par sa présence les  
fêtes organisées par l'Institut pour célé-  
brer le centième anniversaire de la fondation  
de la Congrégation des Dames de la  
Charité.*

*Les exercices auront lieu le 10, 11,  
12 Septembre courant, suivant l'ordre  
indiqué ci-après. —*

1<sup>ER</sup> JOUR  
MARDI, 10 SEPTEMBRE

A. M.

8 Hrs *MESSE SOLENNELLE*

*Célébrant*

Rév. Mons. S. CHARRIER, P. S. S.

*Diacre*

Rév. Mons. H. CHARPENTIER.

*Sous Diacre*

Rév. Mons. O. LAGACÉ.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

*ALLOCATION.*

---

---

P. M.

2 Hrs à 4

Visite de l'établissement pour les amis  
qui désireraient constater de visu le fonction-  
nement de l'œuvre de la Réforme.

P. S. — Prière de se munir d'une carte de visite pour  
la visite de l'Établissement et pour l'admission à la soirée.

2<sup>ME</sup> JOUR  
MERCREDI, 11 SEPTEMBRE

A. M.

8 Hrs *MESSE SOLENNELLE*

*Célebrant*

Rév. Mons. H. CHARPENTIER.

*Vicarius de l'Institut*

*Diacre*

Rév. Mons. J. BOURASSA,

*Sous-Diacre*

Rév. Mons. O. LAGACÉ.

.....  
*ALLOCATION.*

=====  
P. M.

2 Hrs à 4

*VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT.*

8 15 Hrs

*SOIRÉE DRAMATIQUE & MUSICALE.*

Donnée par les Éèves sous la présidence de

MONSIEUR P.-N. BRUCHESI.

*Directeur de l'Institut*

3ME JOUR  
JEUDI, 12 SEPTEMBRE

A. M.

9 Hrs MESSÉ PONTIFICALE

*Célébrant*

Monseigneur P.-N. BRUCHÉSI,  
Archevêque de Montréal.

*Pêtre-Assistant :*

Rév. Mons. G. LEPAILLEUR,  
Chan. Hon.

*Diacon d'Honneur :*

Rév. Mons. A. DUBUC,  
Chan.-Hon.

*Sous-Diacon d'Honneur :*

Rév. Mons. J. T. SAVARIA,  
Chan.-Hon.

*Diacon d'Office :*

Rév. Mons. J. BOURASSA.

*Sous-Diacon d'Office :*

Rév. Mons. O. LAGACÉ.

*Maître des Cérémonies :*

Rév. Mons. J. U. DEMERS.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

ALLOCATION.

Messieurs les membres du clergé sont priés de prendre le dîner qui aura lieu à midi précis.

## Lettre de Sa Sainteté Pie X.

*A Notre Cher Fils Amable, Religieux et  
Supérieur Général de la Congrégation des Frères  
de la Charité.*

PIE X, PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

A la veille du premier centenaire de votre Institut, dont les origines remontent à ce grand homme de bien, le vénérable chanoine Triest, ce n'est pas assez que vous vous réjouissez vous et vos Frères. Nous voulons, Nous aussi, Nous unir à vous dans une joie commune.

Nous apprécions hautement et avec bonheur votre Institut, si merveilleusement approprié aux besoins des temps présents. Nombreux autant que salutaires sont les fruits qu'il rapporte au prochain par l'exercice assidu de la charité et particulièrement par la parfaite éducation de la jeunesse. Ses débuts furent modestes et il traversa bien des épreuves. Mais il est visiblement l'œuvre de Dieu, qui n'a cessé de le protéger, de l'affermir, de le promouvoir. Aussi, grâce au nombre toujours croissant de ses sujets et de ses maisons, a-t-il pu rapidement étendre de l'Europe à l'Amérique ses inappréciables bienfaits. Ces magnifiques progrès ne sauraient nous étonner ; car c'est une mission providentielle qui vous a été dévolue, à savoir : aider ceux qui

souffrent, ceux-là surtout qui souffrent davantage, et instruire les enfants du peuple : deux choses qui, à la fois, résument tous les préceptes de l'Évangile et répondent pleinement à l'esprit de notre temps.

C'est donc de tout cœur que Nous vous félicitons, vous et tous vos Frères, que vous dirigez si bien. En vous acquittant avec tant de zèle de la tâche pour laquelle votre Congrégation s'est formée, vous avez montré avec un incomparable éclat ce que doivent aux ordres religieux l'Église et la Société civile.

Persévérez donc dans votre entreprise, à l'exemple de Jésus-Christ, qui seul est charité et seul est vérité, cette charité dont vous avez pris le nom glorieux et cette vérité que vous enseignez aux masses abusées par l'ignorance et l'erreur. Vous inculquerez ainsi les préceptes de notre Sainte Religion par l'exemple mieux encore que par la parole. Rien, croyez-le bien, ne saurait mieux contribuer à revêtir les hommes de Jésus-Christ.

En témoignage de notre affection et comme gage des faveurs célestes, Nous vous accordons avec amour dans le seigneur, à vous et à toute votre Congrégation, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de S. Pierre, le XXII  
Juin de l'an MCMVII.

De notre Pontificat le quatrième.

PIE, P. P. X.

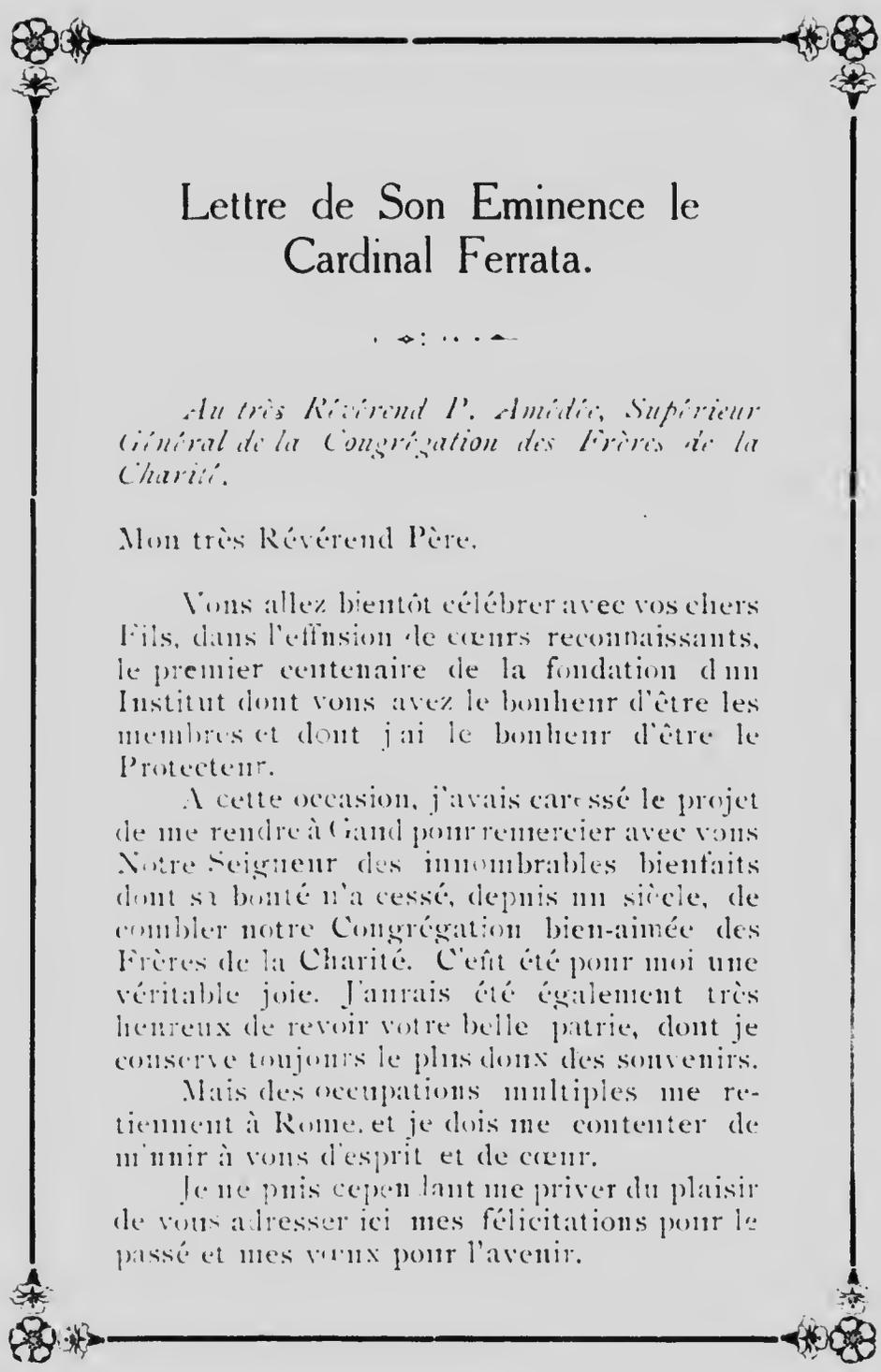


Faveurs accordées par Notre Saint Père le Pape Pie X,  
le 16 Juin 1907, à l'occasion du centenaire  
de la fondation de notre Congrégation.



- 1<sup>o</sup>—Le pouvoir de donner la bénédiction apostolique, après la messe jubilaire, à conférer à Monseigneur l'Évêque, ou à son défaut, au prêtre qui célébrera cette messe.
- 2<sup>o</sup>—Le jour où se célébrera le jubilé dans chaque maison de l'Institut, une indulgence plénière aux Frères, aux habitants, aux bienfaiteurs et protecteurs de la Maison.
- 3<sup>o</sup>—A perpétuité, une indulgence plénière à tous les Frères de la Charité, le jour anniversaire de leur première profession religieuse, à la condition qu'il renouvellent ce jour-là leurs vœux avec ferveur.
- 4<sup>o</sup>—La faveur de l'Autel Privilégié pour le Maître-Autel de chaque des églises ou chapelles de l'Institut.





## Lettre de Son Eminence le Cardinal Ferrata.

*Au très Révérend P. Amédée, Supérieur  
Général de la Congrégation des Frères de la  
Charité.*

Mon très Révérend Père,

Vous allez bientôt célébrer avec vos chers  
Fils, dans l'effusion de cœurs reconnaissants,  
le premier centenaire de la fondation d'un  
Institut dont vous avez le bonheur d'être les  
membres et dont j'ai le bonheur d'être le  
Protecteur.

A cette occasion, j'avais caressé le projet  
de me rendre à Gand pour remercier avec vous  
Notre Seigneur des innombrables bienfaits  
dont sa bonté n'a cessé, depuis un siècle, de  
combler notre Congrégation bien-aimée des  
Frères de la Charité. C'eût été pour moi une  
véritable joie. J'aurais été également très  
heureux de revoir votre belle patrie, dont je  
conserve toujours le plus doux des souvenirs.

Mais des occupations multiples me retiennent à Rome, et je dois me contenter de m'innocenter à vous d'esprit et de cœur.

Je ne puis cependant me priver du plaisir  
de vous adresser ici mes félicitations pour le  
passé et mes vœux pour l'avenir.

Vous avez eu raison, mon très révérend Père, de rappeler dans votre circulaire du 7 Juin, que Dieu est admirable dans ses voies et que pour vous aussi, il a fait de grandes choses. Il est impossible, en effet, de ne pas admirer cet arbre magnifique qui a surgi dans une terre d'abord peu fertile pour ne pas dire ingrate, et qui maintenant abrite par milliers, sous ses rameaux, les malades, les aliénés, les enfants arriérés, les jeunes délinquants, les sourds-muets, les aveugles, les orphelins et autres enfants. Vraiment, il n'y a point de misère physique ou morale que vos religieux, formés à la grande école de Monsieur le Chanoine Triest, leur fondateur, ne s'emploient à soulager, sous votre vigilante et sage direction, avec un dévouement que rien ne lasse, car il s'alimente d'une manière continue à la source même de la charité divine.

Après un siècle d'existence, dont chaque année a été remplie par des travaux aussi utiles à la société qu'à l'Église, votre Congrégation a bien le droit de se réjouir dans le seigneur en faisant remonter à ce suprême Auteur de tous les biens, la gloire et l'honneur des œuvres multiples de miséricorde qu'elle a fondées dans les différentes parties de la Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en Irlande et dans les Pays-Bas.

Mais loin d'être un point d'arrêt dans son développement, le centenaire qu'elle se prépare à célébrer doit être, au contraire, le point de départ d'une ère nouvelle de zèle, de vigueur, de fécondité. Aujourd'hui, mon très révérend Père, le champ de la charité est

plus vaste que jamais. Vos mille religieux, malgré leur merveilleuse activité, ne peuvent suffire pour secourir toutes les détresses, pour faire face à tous les besoins. Aussi, je demande instamment à Notre-Seigneur de multiplier leur nombre, de fortifier leur courage, d'accroître leur esprit de piété et d'abnégation, de les rendre de pins en pins fidèles à la sainte observance de vos Constitutions.

Que l'année jubilaire nous apporte à la fois toutes ces précieuses faveurs ! C'est mon désir le plus ardent.

Veuillez agréer, mon très révérend Père, la nouvelle assurance de mes sentiments bien affectueux et dévoués en Notre Seigneur.

D. CARD. FERRATA.

Rome, le 4 Juillet 1907.



“ET que de bien notre Congrégation n'a-t-elle pas produit depuis lors ! Quels beaux développements n'a-t-elle pas pris dans la suite des temps !—Ne craignons pas, très chers fils, d'arrêter nos regards sur ce beau et reconfortant spectacle, non pour nous enorgueillir sans doute, à Dieu ne plaise ! mais pour nous encourager et remercier Dieu de ses bienfaits. *Nous sommes des serviteurs inutiles.* L'histoire de nos débuts le montre assez et nous ne saurions trop vous l'inculquer. L'œuvre que nous vous convions à admirer, n'est pas notre œuvre : *Le doigt de Dieu est là. C'est Dieu qui a fait cela et nous en sommes dans le ravissement.* De minime et locale qu'elle était, la Congrégation s'est étendue successivement aux différentes parties de la Belgique, au Canada, aux États-Unis, à l'Angleterre, à l'Irlande et aux Pays-Bas. Partout elle a ouvert des asiles à l'infortune sous toutes ses formes, et des maisons d'éducation à l'enfance et à la jeunesse chrétienne. Elle compte aujourd'hui 44 vastes établissements, desservis par près d'un millier de religieux. Elle prodigue ses soins inlassables à plus de 6000 aliénés, 800 vieillards et malades et quantité d'autres malheureux. Elle instruit et élève au bas chiffre 9000 enfants et jeunes gens du peuple, 440 sourds-muets et aveugles, 450 jeunes délinquants et un millier d'enfants arriérés. Elle a 1600 élèves dans ses pensionnats et ses orphelinats. Elle a créé pour la formation de ses instituteurs une école normale, plus florissante de jour en jour.”

Lettre-Circulaire du T-H. Frère Amédée, Sup.-Gén.

IMPRIMERIE  
SANT-OLUF



DES PRESSES TYPOGRAPHIQUES DE  
PARADIS, AINSIEN & CO  
141, RUE CASSEYON





